

CHECK-LIST FOR APPLICATION FOR CERTIFICATION ON-DOSSIER
LISTE DE CONTRÔLE POUR UNE DEMANDE D'AGRÉMENT SUR DOSSIER
(for translators, interpreters and terminologists / pour traducteurs, interprètes et terminologues)

To be accepted as complete by the ATIO Secretariat, a dossier **must** contain the following items **in the order shown**.
/ Le dossier **doit** présenter les éléments suivants **dans l'ordre listé** pour être considéré complet par le
Secrétariat de l'ATIO.

List / Liste	Enclosed / Ci-joint	If unable to submit, you must provide a detailed reason why. / Si vous ne pouvez pas soumettre ce document, indiquez précisément la raison.
Cover letter / Lettre de couverture		
Application form / Formulaire de demande		
Completed checklist / Liste de contrôle complétée		
Résumé / Curriculum vitae		
Degrees and transcripts / Diplômes et relevés de notes		
Sponsor letters / Lettres de parrains		
Proof of experience / Preuve de l'expérience		
Reference letters (Confirmations and attestations by clients, employers) / Lettres de référence (confirmations et attestations de clients, d'employeurs)		
Proof of passing professional examinations (if applicable) / Preuve de réussite à des examens professionnels (s'il y a lieu)		
Other documents - Please specify (if applicable) / Autres documents - Veuillez préciser (s'il y a lieu)		
Samples of work (required for translation dossiers only) / Exemples de travaux (requis pour les dossiers en traduction seulement)		

Consideration of your application can only start when your application is deemed complete by the ATIO Secretariat. / Le Secrétariat de l'ATIO doit constater que votre dossier est complet avant de le traiter.

*The study of on-dossier applications is assigned to the Recognition and Certification Committee. This committee is comprised of volunteer peers across Ontario. **Normally, the on-dossier evaluation can take between 1 and 3 months. (For dossiers in foreign languages, it can take from 5 months to a year or more.)** Please ensure you have submitted all required documentation with your on-dossier application to avoid any delays.*

*L'étude des dossiers de candidature à l'agrément est confiée au Comité de la reconnaissance et de l'agrément. Celui-ci est constitué de pairs bénévoles d'un peu partout en Ontario. **L'étude d'un dossier prend habituellement un à trois mois (dans le cas des dossiers de langues étrangères, l'étude peut prendre au moins cinq mois à plus d'un an).** Veuillez donc à présenter l'ensemble des pièces nécessaires à l'étude de votre dossier afin de ne pas retarder la démarche.*